

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU RPI BEVONS / NOYERS SUR JABRON / VALBELLE

Jeudi 17 novembre 2022

Membres présents :

Mme Auzet Virginie, Mme Raphaelian Olivia, Mme Lorenzetti Anne, Mme Piccirillo Laure, Mme Rigal Céline, enseignantes.

Mme Collomb Alexia, Mme Peter Carine, Mme Tran Riogerge Marianne, Mme Ollivier Lisa, Mme Latil Marjolaine, Mme Mallet Margot, déléguées des parents d'élèves.

Mme Latil Maryse, adjointe déléguée aux affaires scolaires pour la commune de Noyers sur Jabron, M. Vadot Pierre-Yves, maire de la commune de Valbelle, M. Huser Marc, maire de la commune de Bevons.

Membres excusés :

M. Buysschaert, IEN.

Mme Plauche Sonia, Mme Chadebec Audrey, déléguées des parents d'élèves.

M. Chadebec Brice, maire de Noyers sur Jabron.

Début du conseil d'école : 18h00

– Résultats des élections des délégués des parents d'élèves

Il n'y avait qu'une liste par école.

Les enseignantes proposent que le vote se fasse essentiellement par correspondance pour les années à venir. Tous les membres du conseil d'école valident cette méthode ; elle sera votée lors du dernier conseil d'école de l'année.

– Remplacement de M. Michel Dominique

Mme Lorenzetti Anne, qui remplace M. Michel Dominique depuis la rentrée, sera remplacée à partir du 21 Novembre par une enseignante contractuelle, Mme Maddalon Anne. Cette dernière occupera le poste a priori jusqu'à fin février 2023.

Les parents d'élèves manifestent leur mécontentement face au changement d'enseignant, évoquant notamment l'absence de continuité pédagogique pour des enfants vivant une succession de remplacements depuis l'année dernière.

– Effectifs

Classe de PS/MS : 15 élèves (8PS et 7MS)

Classe de GS/CP : 23 élèves (9GS et 14CP)

Classe de CE1/CE2 : 20 élèves (12CE1 et 8CE2)

Classe de CM1 : 13 élèves

Classe de CM2 : 13 élèves

Mme Rigal Céline informe qu'il y a 11 PS qui devraient rentrer à l'école à la rentrée prochaine.

– Vote du règlement intérieur

Le règlement est voté à l'unanimité. Ce dernier sera repensé lors d'une prochaine concertation de l'équipe pédagogique.

– Liaison CM2 / 6ème

Mme Auzet Virginie explique que les CM2 n'ont pas été invités au cross du collège cette année, ce qu'elle déplore. A ce jour il n'y a aucun projet, aucune liaison CM2/6ème. Espérant que la visite du collège, elle, sera maintenue et programmée en fin d'année.

– Vente de chocolats, des photographies de classe

Les chocolats viennent tout juste d'arriver. Les enseignantes annoncent qu'elles vont préparer les commandes et qu'elles les remettront aux familles mardi. Le bénéfice serait de 200€ par classe environ cette année.

Les ventes de photographies sont en cours et seront clôturées le vendredi 25 novembre 2022 pour pouvoir assurer une livraison des recommandes avant les vacances de Noël.

– Point sur les travaux de la nouvelle classe à Valbelle

M. Vadot Pierre-Yves explique que, concernant les travaux de la nouvelle classe de Valbelle, il y a eu les appels d'offres. La commune est en attente de réponses des entreprises.

– Projets divers

Mme Rigal Céline regrette que des projets communs aux deux classes de Noyers ne pourront voir le jour du fait du départ de Mme Lorenzetti Anne.

Concernant la classe de GS/CP, une sortie au théâtre de Château Arnoux est prévue début décembre. Cette représentation sur l'univers sonore sera suivie d'un projet de réinvestissement en classe. Le projet de réalisation de cartes de vœux pour les personnes âgées du village est reconduit cette année en lien avec la mairie, tout comme la poursuite du projet « Ecologie » débuté l'an dernier. Les nichoirs réalisés par les élèves de l'EREA vont être décorés par les élèves et installés dans le village. Mme Rigal Céline mènera aussi un projet à la redécouverte des jeux de société avec ses élèves.

Mmes Piccirillo Laure et Raphaelian Olivia participeront aussi à une sortie au théâtre de Château Arnoux en février avec leurs classes. Le projet de chorale de Noël dans le village de Valbelle est à nouveau reconduit cette année ; les élèves se déplaceront dans les hameaux du village pour faire découvrir leurs chants. Les enseignantes sont aussi inscrites dans un projet rugby en lien avec le club de Sisteron, le COS. Une sortie a eu lieu dans la montagne de Lure avec Etienne Duchâtel, technicien forestier territorial ONF, dans le but de découvrir la flore locale ainsi que de comprendre le fonctionnement des sols. Une autre sortie est envisagée au printemps prochain afin d'observer les changements en

fonction des saisons. Dans le cadre de la semaine du goût, M. Colin Laurent a animé des ateliers de découverte autour du thème du sucre.

Mme Auzet Virginie reconduit le projet de classe de neige à Ancelle cette année. La structure d'accueil est « l'Arche ». Pour financer ce séjour de 4n/5j, il est demandé un budget de 4850€. La participation des familles serait de 125€ par enfant, les mairies participeraient à hauteur de 125€ par élève, le reste serait financé par la coopérative de l'école. La mairie d'Entrepierres ne répond pas aux demandes de l'enseignante concernant le financement pour les élèves de leur commune fréquentant l'école de Bevons. Les mairies de Bevons, Valbelle et Noyers sont d'accord pour participer et vont voter les budgets dans les semaines à venir.

Reste un souci : un élève scolarisé dans le RPI habite Entrepierres et madame le Maire n'a pas donné son accord pour l'octroi de la subvention. Est-ce à la coopérative scolaire de régler ce manque ou aux mairies au vue de leur arrangement ?

Mme Auzet Virginie mènera aussi un projet « Voyage autour du monde », un projet d'initiation au provençal ainsi qu'un projet rugby en lien avec le club de Sisteron, le COS. Elle a, cette année encore, inscrit sa classe aux concours mathématiques « Castor » et « Pangea ».

A noter que toutes les classes élémentaires du RPI participent cette année encore au concours de calcul mental « Mathador ».

– Crédits transports

M. Vadot Pierre-Yves demande s'il est possible de revoir la répartition des crédits de transports. Le budget resterait de 1 000€ par classe mais les communes paieraient au prorata du nombre d'habitants. M. Huser Marc, maire de Bevons, est d'accord avec cette idée.

– Questions diverses

Est-il possible d'afficher les menus de la cantine devant l'école de Valbelle ?

Oui, un panneau d'affichage va être prochainement installé au portail.

Comment gérer les comportements inadaptés dans le bus scolaire et à la cantine ?

Concernant le ramassage scolaire, les élèves sont à présent à une place précise et attirée par le personnel accompagnant.

Concernant la cantine, Mme Latil Maryse, adjointe déléguée aux affaires scolaires pour la commune de Noyers, propose de mettre en place un système d'avertissements et d'exclure l'enfant au bout de trois avertissements écrits. Ce système est en cours de réflexion avec le personnel communal assurant le service de cantine.

Fin du conseil d'école : 19h50